CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117079** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2025**

ÉDITÉ LE **04/09/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/03/2023
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRON

Siret : **301 340 584** **06787**

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**
Sigle : CGST SAVE
AVENUE DES FRERES LUMIERE
DOMAINE SAINTE CLAIRE
83160 LA VALETTE-DU-VAR

Téléphone : 04 94 27 49 85 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :
PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 47 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.